



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vitré, le 21 avril 2023

Revitalisation du cœur de ville à Vitré : Action Logement reconduit ses financements pour la phase II d'Action Cœur de Ville

Depuis 2018, la Ville de Vitré est engagée dans le programme national *Action Cœur de Ville*. A ce titre, une convention de réservation de crédit a été signée entre la Ville de Vitré, Action Logement et Vitré Communauté le 16 décembre 2019 afin de définir les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville vitréen.

Cette réservation de crédit s'élevait à 7 056 000 € permettant de restructurer 16 opérations pour un total prévisionnel de 107 logements.

A ce jour, 8 opérations ont été engagées, représentant 52 logements.

Dans le cadre de la phase II d'Action Cœur de Ville, Isabelle LE CALLENEC, Maire de Vitré, Christian OLIVIER, Vice-Président en charge du logement et de l'habitat et Fabienne GUIOMAR, Directrice Régionale d'Action Logement Services ont signé le vendredi 21 avril 2023 un avenant afin de financer les opérations identifiées pour la période 2023-2026.

Cette signature a été précédée d'une visite d'une opération emblématique en cours.

Cet avenant coconstruit par l'ensemble des partenaires s'inscrit dans la continuité de la convention opérationnelle tripartite.

9 immeubles ont été identifiés pour la phase II, conjointement par la Ville de Vitré et Action Logement, comme étant stratégiques, nécessitant des travaux de restructuration et de réhabilitation et répondant aux enjeux d'une offre attractive de l'habitat en centre-ville.

Ils fournissent l'opportunité de créer une offre nouvelle de logements à loyers abordables en centre-ville, respectant les normes d'habitabilité et les exigences environnementales actuelles.

Ce soutien prendra la forme de subventions et de prêts. En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprise, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire vitréen.

Par ailleurs, au-delà de ces 9 immeubles, la Ville de Vitré et Vitré Communauté conduisent, dans le cadre de leur politique de l'habitat, des actions destinées à accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine. Action Logement pourra également analyser et financer les projets de réhabilitation d'immeubles entiers portés par des investisseurs privés et répondant aux besoins des salariés, en logements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

Pour la première phase d'Action Cœur de Ville, Action Logement a déjà mobilisé 4 743 902 € d'aides (sous forme de prêts et subventions).



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Lancé en 2018 pour une durée initiale de 5 ans, le programme national « Action Cœur de Ville » a permis à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de s'engager dans la mise en œuvre de projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville. Le programme a été prolongé de 4 ans pour accompagner les élus jusqu'au terme de l'actuel mandat municipal.

Dans la première phase du programme, Action Logement a déjà engagé 1,4 md€ de financements dédiés sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés et au total 3,8 mds€ au titre de l'ensemble de ses interventions à destination des salariés et des opérateurs de logement.

Depuis l'origine, les partenaires sociaux se sont résolument engagés aux côtés des acteurs des territoires en soutien de cette politique publique visant à lutter contre les fractures territoriales et concourir aux dynamiques économiques locales.

À ce titre, Action Logement accompagne le projet de redynamisation porté par les exécutifs locaux en finançant le développement d'une offre renouvelée de logements accessibles et adaptés aux aspirations des ménages salariés par la requalification du bâti ancien de centre-ville et participer ainsi à la lutte contre l'étalement urbain.

En 2023, ce sont encore 250M€ qui sont prévus pour accompagner des opérations toujours plus ambitieuses en accord avec sa stratégie de construction sobre et de décarbonation.

Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

LE PROJET DU CENTRE-VILLE DE VITRÉ

Bassin de vie de 80 000 habitants, le territoire vitréen connaît une dynamique économique très favorable à l'emploi. La Ville de Vitré porte pour son centre-ville un projet de transformation élaboré en lien avec Vitré Communauté pour le revitaliser, renforcer ses qualités résidentielles et développer l'attractivité du centre-ville de Vitré, ainsi que de l'ensemble du territoire vitréen.

Ce projet sélectionné par le programme national Action Cœur de Ville depuis 2018 se poursuit pour la période 2023-2026 et s'articule autour de 5 axes :

- 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- 2 – favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- 3 – développer l'accessibilité et les mobilités carbonées ;
- 4 – aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager ;
- 5 – constituer un socle de services dans chaque ville.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  @ActionLogement -  Action Logement -  Action Logement

CONTACT PRESSE

Ville de Vitré

Service Communication, Nicolas Le Corre : 02 99 75 54 05, nicolas.lecorre@mairie-vitre.fr

Action Logement

Communication Bretagne, Judith Corvellec : 02 21 07 01 11, judith.corvellec@actionlogement.fr